

Le jeudi 2 août

 Québec **22°C**

22 janvier 2014 / Mis à jour à 16h56



## Procès des Rédemptoristes : 2 millions \$ d'honoraires professionnels en deux ans

ISABELLE MATHIEU  
Le Soleil



**Les Rédemptoristes ont dépensé près de deux millions de dollars depuis deux ans en honoraires professionnels pour payer notamment leurs frais d'experts encourus dans le procès en recours collectif des victimes d'abus sexuels.**

L'avocat représentant les victimes, Me Serge Létourneau, a sorti cette information, pigée dans les états financiers, mercredi, à la reprise du procès.

Les avocats du demandeur Frank Tremblay tentent de convaincre le juge Claude Bouchard d'ordonner la divulgation du montant des honoraires des psychiatres Gérard Leblanc et Isabelle Côté, embauchés par les Rédemptoristes.

La facture des experts constitue un élément important pour juger de leur crédibilité, estime Me Serge Létourneau. «Imaginons, et je dis n'importe quoi, que le Dr Leblanc ait chargé 300 000 \$ pour son rapport de 300 pages, soumet Me Létourneau. N'aurait-il pas pu dire des énormités devant le tribunal parce qu'il

Le psychiatre Gérard Leblanc a soulevé la controverse lorsqu'il a témoigné que la relation entre Frank Tremblay et son agresseur, le père Raymond-Marie Lavoie, était à la fois négative et positive puisque le jeune homme en tirait des bénéfices.

Les Rédemptoristes refusent farouchement de divulguer les montants d'honoraires, une somme qu'ils s'engagent d'ailleurs à ne jamais réclamer même s'ils devaient remporter leur cause.

### «Voyeurisme»

Dans un tel contexte, les honoraires des psychiatres font partie de la «bulle de confidentialité» qui entoure la relation entre un client, un avocat et les experts, a plaidé Me Jean-Philippe Lincourt. «C'est une entreprise de voyeurisme de vouloir rendre publics ces comptes d'honoraires-là.»

Le juge Claude Bouchard tranchera la question sous peu.

Les Rédemptoristes ont fait revenir à la barre Stéphane Trottier, le seul ancien étudiant du Séminaire ayant demandé de faire lever l'interdit de publication sur son nom. Ils voulaient l'entendre dire que, contrairement à son témoignage en septembre, son présumé agresseur, Jean-Claude Bergeron, n'a jamais été présent aux funérailles de son père Armand Trottier en 1995, et n'est donc jamais venu le narguer.

Stéphane Trottier a admis que l'homme qu'il a pris pour Jean-Claude Bergeron était en fait le père Robert Boucher, à l'allure assez semblable. M. Trottier s'est rendu compte de sa méprise avoir vu de vieilles images de la cérémonie.

Deux mois de pause du procès n'ont nullement apaisé les tensions entre les parties, a-t-on pu rapidement constater. «Je n'ai pas à vous adresser la parole!» a sèchement lancé Me Serge Létourneau, avocat des victimes, à son vis-à-vis Me Jean-Philippe Lincourt, représentant les Rédemptoristes.

Me Serge Létourneau s'est indigné que son collègue représentant les Rédemptoristes prenne la liberté de dire à la comptable de la congrégation de se présenter seulement jeudi alors qu'elle avait été assignée à la cour dès mercredi par voie de citation.

MARIO BOIES, pour répondre à des questions des demandeurs sur les finances des Rédemptoristes.

---

[Nous joindre](#)

[Notre équipe](#)

[Nos plateformes](#)

[Abonnement](#)

[Avis de décès](#)

[Petites annonces](#)

[Concours](#)

[Plan du site](#)

[Archives](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Conditions d'utilisation](#)

CAPITALES

